

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 avril 2005
PROCES-VERBAL

Lieu : Agence DEXIA à Bouge

Présents :

Mmes Henrotte et Prignon

MM. Jospin, Mercken, Lepinois, Hubert, Simon, Emanuelidis, Vancraynest, Poncelet, Bourgueil, Berg, Niset, Surain, Haulet, Noel, De Grootte et Afano.

Excusés :

Mme Elias

MM. Manset

Lieu : Dexia à Bouge

1. Approbation du PV du 18 janvier 2005

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Commission fonctionnement de l'EWETA : compte rendu de la réunion du 25/2/05

La commission fonctionnement a eu comme objectif de se pencher sur l'organisation tant interne (secrétariat) qu'externe (bureau, CA, AG, commissions) de la fédération à la lueur des résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des membres.

Un bref rappel est donné sur les démarches entreprises par l'EWETA depuis les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès de ses membres en janvier 2004 et sur la formation CEQUAL suivie par le secrétariat depuis mars 2004.

Au niveau de la formation CEQUAL, il reste encore un accompagnement personnalisé et une séance de bilan de fin de formation. Guy Niset a proposé à la formatrice de présenter le bilan de fin de formation aux membres du bureau élargi aux membres de la commission fonctionnement. La date de présentation de ce bilan n'a pas encore été fixée.

Au niveau de l'enquête de satisfaction, le secrétariat a essayé d'agir sur les points où les membres ressentent le plus d'insatisfaction, à savoir, l'amélioration de l'image du secteur, la défense des intérêts du secteur auprès des pouvoirs politiques et auprès des pouvoirs de tutelle.

Pour ce faire, l'EWETA a participé au salon de l'Economie sociale (participation qui sera renouvelée en septembre 2005) et au salon Alter Egau.

Une nouvelle brochure présentant les ETA et l'EWETA a été rééditée.

Et un projet de réseau informatique extranet pour les ETA membres sera présenté lors de notre AG statutaire du 10 juin prochain.

En terme de groupe de pression, l'EWETA s'est défendue également en organisant plus récemment 2 actions de manifestations dans le cadre de la problématique des quotas.

Au niveau du fonctionnement de l'EWETA, la commission fonctionnement a proposé une structure de fonctionnement soumise en séance aux membres du CA.

La commission fonctionnement est partie de l'idée qu'il était important de faire la différence entre les différents rôles que l'administrateur peut avoir à l'EWETA :

- rôle de client
- rôle d'administrateur
- rôle de cadre

En ciblant mieux ces rôles, on imagine ensuite la structure à créer autour au niveau de la fédération.

Une autre idée était de professionnaliser le secrétariat et donc de lui donner également une mission plus claire.

Partant de ces constats, la commission fonctionnement propose le schéma suivant présenté par Pascal Simon :

Clients (ETA) - Demandes générales

Demandes particulières - (rétributions éventuelles)

Secrétariat - Investigation, analyse

Groupe d'experts - (bureau, commissions de travail, ETA individuellement, service spécialisé externe)

Proposition de solution au CA ou à l'AG et approbation

Dans ce schéma, le secrétariat, à partir de la demande des ETA, va investiguer, analyser le problème en s'entourant d'experts internes ou externes à la fédération et ensuite présenter une proposition de solution en CA ou en AG.

Mme Henrotte trouve intéressant que le secrétariat propose des solutions mais trouve aussi important que le CA continue à donner son avis dans le cadre d'une discussion.

M. Simon pense qu'il est plus intéressant pour un CA qu'on lui soumette des solutions plutôt que des problèmes.

Par ailleurs, ce fonctionnement n'entamerait en rien le pouvoir des organes de gestion mais faciliterait la tâche des personnes qui travaillent en amont de ces organes de gestion.

Il est donc tout aussi important de préciser le rôle et de resituer la place des différents organes de gestion, le bureau, le CA et l'AG.

Monsieur Berg souligne l'importance de donner les moyens au secrétariat pour accomplir les missions qui lui sont confiées.

Après vote à main levée, la majorité des membres du CA donne son accord sauf une voix, celle du président.

Guy Niset déplore ce système de fonctionnement car il est concentré principalement dans le chef du Président et de la secrétaire permanente et qu'il n'offre aucune garantie de pérennité en cas d'impossibilité d'une de ces 2 personnes. Par ailleurs, il estime que ce système profite largement de son investissement en temps de travail à 100 %, ce qui ne pourrait plus être le cas demain avec un autre président.

Sognia Angelozzi fait remarquer, dès lors, l'importance d'être claire dans les missions dévolues aux organes de gestion ainsi qu'au secrétariat permanent et d'être claire également dans les responsabilités qui incombent aux administrateurs et plus particulièrement au(x) vice-président(s) qui devrai(ent) à tout moment assumer la fonction du président en cas d'empêchement.

3. Divers

- Monsieur Berg signale vouloir quitter progressivement ses mandats en tant que membre du bureau et en tant que représentant de l'EWETA auprès de la CWESMA.

- Rencontre chez la Ministre Vienne

L'EWETA est invitée au cabinet de la Ministre Vienne ce 22 avril suite aux multiples interpellations de notre fédération et à la manifestation. Nous déplorons néanmoins la convocation tardive reçue.

- Rencontre chez le Ministre Marcourt

L'EWETA est invitée au cabinet du Ministre Marcourt ce 21 avril 05 suite à plusieurs interpellations de notre fédération dans le cadre du dossier SOWECSOM et en tant que Ministre de l'Economie sociale, dans le cadre de la place des ETA au niveau de l'Economie sociale. Guy Niset fait appel aux membres de la commission investissement pour faire partie de la délégation qui se rendra à cette rencontre. Philippe Surain participera à cette rencontre.

G. NISSET, Président

P. DE GROOTE, Secrétaire

S. ANGELOZZI, Secrétaire permanente

